

L'Union Suisse des Paysans s'engage en faveur d'un cadre favorable

en politique
sur les marchés
dans l'opinion publique
en fournissant des services



pour que vous puissiez pratiquer
l'agriculture avec succès



Nous nous mobilisons

en faveur de **conditions cadres** adaptées au niveau politique.

contre une **ouverture excessive des frontières** en ce qui concerne les denrées alimentaires.

en faveur d'une **agriculture diversifiée** sous toutes ses facettes.

contre les désavantages concurrentiels en général et dans certaines filières.

pour que vous receviez **des paiements directs** adéquats pour vos prestations.

parce que nous **voulons** que l'agriculture suisse reste un secteur important de l'économie.



Nous nous engageons

pour que **vos produits** obtiennent des prix rémunérateurs.

pour un **marché équilibré**, où l'offre et la demande sont toujours en adéquation.

avec les **interprofessions et organisations partenaires** pour trouver des solutions porteuses d'avenir.

contre des exigences supplémentaires, venant compliquer ou renchérir votre travail.

parce que nous voulons **vous** offrir des conditions de vente idéales.

Nous promovons

par une **publicité** créative une image positive des paysans dans la population.

des projets et des idées à l'échelle locale ou régionale.

la **vente directe** à la ferme.

les sources de revenu alternatives comme l'agritourisme.

la compréhension du grand public à l'égard de vos revendications.

avec **«Proches de vous. Les paysans suisses.»** l'ancrage de l'agriculture dans la population.

Nous proposons avec

USP Fiduciaire et estimations des conseils juridiques et financiers.

OCA Office de constructions agricoles de l'aide pour relever les défis de construction.

USP Formation une vaste offre de formations initiales et continues.

USP Assurances / Caisse-maladie Agrisano une offre avantageuse et complète d'assurances et de conseils pour la famille paysanne et son exploitation.

Agroimpuls le placement de main-d'œuvre et de stagiaires.

nos **données statistiques** des informations de fond essentielles.

... mais combien coûtent les services de l'USP?

Près de la moitié des services rendus par l'USP dans l'intérêt général de l'agriculture est financée grâce aux fonds générés par ses propres activités. Le montant restant provient d'un apport englobant des contributions à la surface et des contributions liées aux produits. Cette répartition a fait ses preuves, car elle tient compte à parts égales des deux facteurs «surfaces exploitées» et «produits».

Les trois exemples fictifs suivants montrent les contributions versées à l'USP par une exploitation moyenne, située dans chacune des zones de production. Pour simplifier, chaque exploitation dispose de la même surface agricole utile (SAU) et produit la même quantité de lait.

Exploitation moyenne dans la zone de plaine

- Contribution à la surface: 20 ha de SAU à fr. 3.90/ha	Fr.	78.00
- Contributions liées aux produits		
- 120 000 kg de lait à 0.04 ct./litre	Fr.	48.00
- 25 t de céréales (blé, orge, colza) à 3 ct./100kg	Fr.	7.50
- Autres domaines de production* (forfaitaire)	Fr.	13.00
Total par année	Fr.	146.50

Exploitation moyenne dans la zone des collines

- Contribution à la surface: 20 ha de SAU à fr. 3.10/ha	Fr.	62.00
- Contributions liées aux produits		
- 120 000 kg de lait à 0.04 ct./litre	Fr.	48.00
- Autres domaines de production* (forfaitaire)	Fr.	13.00
Total par année	Fr.	123.00

Exploitation moyenne dans la zone de montagne

- Contribution à la surface: 20 ha de SAU à fr. 2.25/ha	Fr.	45.00
- Contributions liées aux produits		
- 120 000 kg de lait à 0.04 ct./litre	Fr.	48.00
- Autres domaines de production* (forfaitaire)	Fr.	13.00
Total par année	Fr.	106.00

La différenciation entre zones de plaine et de montagne résulte des conditions de production difficiles qui prévalent en zone de montagne, où le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale s'avère aussi nettement plus faible qu'ailleurs.

En conclusion: une exploitation moyenne verse entre 100 et 150 francs, sous forme de contributions à la défense d'intérêts que l'USP assure en tant qu'organisation faïtière nationale. Celle-ci s'engage en faveur d'un cadre favorable en politique, sur les marchés et dans l'opinion publique, et elle offre des prestations qui profitent à toutes les familles paysannes.

* Les producteurs de viande, de betteraves, de pommes de terre, de fruits, de baies et de vin versent une contribution à leurs organisations respectives sur la base de divers modèles. Ces dernières versent, à leur tour, une contribution à l'USP en fonction de leur produit brut définitif. Le montant résulte de la somme totale générée, divisée par le nombre d'exploitations.